

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES

LORS DE LA DEUX CENT SOIXANTE-QUATORZIÈME RÉUNION

DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'UQO

TENUE LE 14 NOVEMBRE 2005

- * 274-CX-1198 concernant l'approbation du Protocole d'entente cadre entre l'Institut libre des sciences de gestion de Fès (ILSG) (Maroc) et l'Université du Québec en Outaouais
 - * 274-CX-1199 concernant l'approbation du Protocole d'entente entre l'Universidad de Camagüey et l'Université du Québec en Outaouais
 - * 274-CX-1200 concernant l'approbation du Protocole d'entente entre le Groupe de l'École supérieure des sciences commerciales d'Angers (Groupe ESSCA) et l'Université du Québec en Outaouais (UQO)
 - * 274-CX-1201 concernant les ordres de changement # 4 à # 10 et # 14 au contrat de construction « *Lot 4 - Bâtiment et aménagement extérieur* » pour la construction du Centre de recherche en technologies langagières (CRTL)
 - * 274-CX-1202 concernant l'engagement d'une conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines et financières
- * Les dossiers sont disponibles au Secrétariat général, sous réserve de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et de la protection des renseignements personnels (Loi 65).